

2022.09.26

## COMMISSION PARLEMENTAIRE PASSÉ COLONIAL

### Audition de Mr Raoul Donge

<https://www.lachambre.be/kvvcr/showpage.cfm?language=fr&section=/pri/congo&story=audition.xml>

Monsieur le président, mesdames et messieurs les parlementaires de la commission spéciale, par l'invitation qui m'a été adressée par votre commission, il m'a été demandé de vous entretenir, par un exposé, de la quintessence de mes recherches et/ou des principales leçons de ma pratique sur le thème de la réparation vers l'avenir au niveau international.

N'étant ni chercheur ni praticien dans la thématique de la décolonisation et après m'être entretenu avec votre secrétariat, il a été finalement convenu et accepté que je vous entretiendrais, non pas de la repentance, ni de réparation, mais plutôt des possibilités d'explorer comment bâtir une nouvelle amitié, une communauté d'intérêt entre nos communautés. Nous regardons l'avenir, plutôt que dans le rétroviseur.

Permettez-moi d'emblée de rappeler ce qu'avait déclaré un des précédents orateurs devant votre commission au mois de février dernier: "Après la reprise par la Belgique en 1908, l'administration du Congo belge était contrôlée par le gouvernement belge et par le Parlement, qui votait annuellement un rapport d'activité et le budget de la colonie". En tant que membre du même Parlement, il me semblerait que rien ne vous soit inconnu de l'histoire de la colonisation du Congo belge. Par ailleurs, le Pr Michel Bertrand de l'Université de Toulouse, où je donne des exposés sur la diaspora et ses apports dans les pays d'origine et de résidence, a dit exactement ceci:

"L'histoire est ce qu'elle est, et ne doit pas nécessiter la repentance, mais comprendre et assumer. Le but étant de comprendre le passé pour bâtir le présent."

Le Pr. Jean Stengers de l'Université Libre de Bruxelles, n'avait pas dit autre chose, lorsqu'il déclarait: **"L'histoire est un instrument de connaissance du passé, une recherche patiente de la vérité, qui exclut le jugement moral"**.

Cela étant, je vais, dans mon bref exposé d'un quart d'heure environ, vous faire part de mon vécu en tant qu'originaire du Congo Kinshasa, venu en Belgique étudier avant l'indépendance, au cours de cette période des années 1950 – puisque j'ai vécu chez moi jusqu'en 1958.

Je m'attacherai à broser à grands traits l'évolution de quelques secteurs clés de l'économie congolaise, dont nous avons vécu l'évolution et les effets. La période correspond en gros à la mise en œuvre du premier Plan décennal 1949-1959. C'est donc dans ce laps de temps là que je limiterai mon exposé.

Comme introduction de cette période, nous dirons que la grande crise des années 1930 avait eu un impact considérable sur les conditions économiques et sociales au

Congo. La jeune économie congolaise encore extravertie et vulnérable avait été mise à rude épreuve au cours de cette période.

En Belgique, dès 1946, le ministre Edgard De Bruyne, cité par De Standaard de 1946, aux pages 74-79, approuvant les idées du gouverneur Ryckmans, alors à la fin de son terme au Congo, affirma ceci: "Les véritables propriétaires des richesses congolaises sont les indigènes envers lesquels l'État doit remplir les devoirs, également en matière économique". Il va quitter sa fonction avant même d'avoir ébauché le plan.

Il faudra attendre l'avènement de M. Pierre Wigny comme ministre des Colonies pour passer à la vitesse supérieure et décider de l'élaboration du plan décennal. Sont alors à la manœuvre le gouverneur Pétillon, ainsi que le vice- gouverneur Cornelis.

Le but de ce plan était de structurer l'économie intérieure du Congo à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, en se focalisant sur les infrastructures de base en vue de faciliter la reprise et de soutenir la croissance et le redéploiement de la jeune économie congolaise. Il sera donc fondamentalement axé sur les infrastructures de base parmi lesquelles : les transports, l'habitat, la santé, l'éducation et l'enseignement, l'emploi, le social et les grands travaux publics que nous ne traiterons pas ici.

Analysant ce plan, Emizet François Kisangani affirme dans son ouvrage "The Belgian Congo as a developmental State" que pour réussir le développement économique, il a fallu à l'État du Congo belge fournir les biens publics (que je viens de citer) nécessaires que sont les infrastructures de base considérées comme le véritable moteur du développement économique, et maintenir l'ordre et la paix.

En effet, cette infrastructure physique a ouvert la voie à deux centres de croissance économique que souvent l'on ignore, Léopoldville où je suis né, (actuellement Kinshasa) et Élisabethville (actuellement Lubumbashi), avec différents liens en amont et en aval. Grâce à l'existence de ces deux centres de croissance, bon nombre d'économistes ont reconnu qu'au milieu des années '50, le Congo se trouvait déjà dans la phase de l'industrialisation et, pour certains produits, avait dépassé des pays comme la Malaisie en production de l'huile de palme et l'Indonésie en matière de revenu national par habitant. Cela a duré jusqu'en 1975. On en connaît l'histoire.

Mon vécu en tant qu'adolescent correspond à cette période et c'est sur celle-ci que j'axerai mon intervention. Au plan des infrastructures, il convient de préciser que ce premier Plan décennal s'est concentré principalement, pour faciliter les mouvements des biens et des personnes, et compte tenu de l'immensité du pays, sur les transports fluviaux, routiers, aériens, ferroviaires ainsi que les infrastructures sociales, c'est-à-dire l'habitat.

D'importants investissements ont été réalisés dans ces secteurs-là ainsi que leur modernisation. Ce secteur absorba à lui seul environ 40% des investissements prévus par ce premier Plan décennal.

S'agissant de l'habitat et de la santé, de gros efforts ont également été consentis par le Plan décennal totalisant environ 28 % en y ajoutant l'approvisionnement en eau.

Concernant plus spécifiquement l'urbanisation et l'amélioration de l'habitat du Congolais, ce qu'on appelait l'indigène, il fut créé dans la ville de Léopoldville de nouveaux lotissements et de nouveaux quartiers tels que le quartier Dendale, Renkin, Limete résidentiel, Ngiri-Ngiri, Bandalungwa, Immocongo, etc. Tous ces quartiers étaient appelés des communes extra-urbaines.

À cet égard, le rapport établi en 1960 par la Commission de l'Union européenne, où je suis consultant, sur la situation sociale dans les pays d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne, à l'époque, montrait que le secteur privé et le secteur public s'étaient efforcés d'apporter aux problèmes de l'habitat et du logement bon marché des solutions valables et concrètes.

L'action du secteur public dans les villes se manifesta notamment à travers trois grands organismes au Congo : l'Office des cités africaines (OCA), le Fonds d'avance et le Fonds du Roi. Y ont également contribué bon nombre de grandes sociétés dont certaines étaient des sociétés à charte, telles que l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) et ses filiales, la Société internationale forestière et minière de l'ancien Congo belge (Forescom), Utextéo qui s'occupait de textiles, la compagnie de l'Hévée, etc. Des sociétés privées y ont également contribué dans le milieu rural et dans les villes.

Parlons du secteur de la santé, de l'hygiène et des installations médicales sur lequel il faut mettre l'accent! En effet, nous avons vécu cette période- là et nous avons ressenti l'amélioration par la création au niveau de chaque territoire, district et province, de nouveaux centres médicaux proches des habitants et des hôpitaux de référence au niveau de chaque district et province.

La part de financement de ce secteur a été également conséquente, passant de 1 à 8 %.

Cette politique sanitaire a largement contribué à combattre efficacement les maladies quaranténaires et endémiques telles que la trypanosomiase ou maladie du sommeil, le paludisme, la lèpre, la variole, la fièvre jaune, etc. Cette politique a été complétée dans les grands centres urbains par des actions des services et des foyers sociaux afin de donner aux dames des cours de puériculture, d'hygiène infantile et familiale.

Intervenant dans une des revues françaises, M. Léon Lapeysonnier, médecin-général du service de santé de l'armée française et expert à l'OMS écrivait ceci: "Le nombre des médecins et des praticiens de santé publique ainsi que la densité des établissements de soins atteindront au Congo des valeurs que l'on ne trouve nulle part dans les autres colonies européennes. Ceux qui ont visité le Congo à cette époque ont été étonnés de l'ampleur des réalisations médicales et sanitaires, aussi bien dans les grandes villes que dans les bourgades de l'intérieur. Encore quelques années et la situation sanitaire eût été comparable à celle de l'Europe..." À ce propos, de nombreux ressortissants de pays voisins à cette époque tels que la Rhodésie du nord, l'actuelle Zambie, et le Congo-Brazzaville en face venaient se faire soigner à Kinshasa ou à Lubumbashi.

Au plan de la politique de l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnelle, chacun a sa version mais ce que j'ai vécu, ainsi que les gens de ma

génération, c'est que, dans ce domaine, la Belgique et la France ont pratiqué deux politiques différentes. La France a privilégié la formation de type élitiste (docteur en droit, sociologue, etc.). En revanche, dans un État naissant sorti de la Seconde Guerre mondiale et avec un jeune secteur privé qui débutait, il a fallu, au lieu d'importer de la main-d'œuvre d'Europe, former de la main-d'œuvre pour soutenir cette croissance naissante et ce secteur privé.

C'est ainsi que la colonie a favorisé, depuis la crise mondiale, la formation des cadres dits "moyens". Et ces cadres moyens étaient beaucoup plus des professionnels, des techniciens et des moniteurs. Et il y a lieu ici d'affirmer que les catholiques n'étaient pas les seuls à s'occuper de l'enseignement. Les protestants étaient là aussi. L'Armée du Salut s'est également occupée de l'enseignement. On oublie souvent que, en dehors de ces cadres dits "moyens" de quatrième année post-primaire qui étaient des commis, des clerks, des sténodactylographes, des soudeurs, des chaudronniers - nous avions un chantier naval qui construisait des flottilles à Kinshasa, à Chanic. Il fallait des chaudronniers, nous n'allions pas en importer.

En plus de ce monde-là et compte tenu de la politique de la Belgique, il a été confié aux Jésuites, à Kisantu, la formation des cadres intermédiaires entre l'université et l'école secondaire. Et ces cadres ont été d'une très grande utilité pour maintenir le pays après l'indépendance. Sans eux, nous aurions couru carrément à la dérive dans les conditions sous lesquelles nous avons acquis l'indépendance en 1960. Il faut le souligner. Il y avait là des secteurs clés: l'agriculture, la santé et l'administration. Et ces cadres qu'on a formés à Kisantu étaient des assistants médicaux, des assistants agronomes et des commis de l'administration. Je vous citerai, pour ceux qui ont visité le Congo ou entendu parler de ce pays, des cadres tels que Bomboko, qui est un de nos éminents politiciens connus à cette époque. Bomboko a été formé à Kisantu. Je citerai ici un autre cadre qui a dirigé de main de maître la MIBA jusqu'à l'arrivée de l'AFDL. Mukamba Jonas a été formé à Kisantu. Je citerai également, sans faire une litanie, un cadre comme le Dr. Diomi, un éminent médecin qui viendra plus tard faire sa formation à Louvain et à Aberdeen en Écosse.

À ce niveau-là, nous pensons, en tant que cadres congolais, qu'il n'y a pas eu un vide, mais un choix délibéré d'avancer à petits pas. C'est ainsi qu'il y a eu ce genre d'enseignement. La France a préféré former l'élite. La France, c'est l'assimilation : vous prenez la nationalité française, vous n'êtes plus Burkinabé, vous ne pouvez parler que de la France.

Il a été dit, à propos de l'enseignement primaire et secondaire, qu'il n'y avait que l'école primaire. Non. Moi, j'ai fait l'école secondaire, cycle long, du programme métropolitain. Il n'y avait pas que le collège Albert ou l'Athénée royal, il y avait aussi le collège Saint-Joseph, aujourd'hui Elikya, à Kinshasa. C'est là où j'ai été formé. Quand je suis venu ici, je suis allé à Maredsous, je n'ai observé aucun complexe vis-à-vis de qui que ce soit. J'ai fait mes deux dernières années secondaires, et puis, je suis entré à Louvain et j'ai étudié les sciences économiques. J'ai fait mon doctorat et j'ai été assistant. Je crois donc que c'est une mauvaise querelle si on ne contextualise pas ce programme de formation dans un environnement économique, social et le choix que chaque gouvernant fait pour son pays.

Le tableau montre que les effectifs pour le Congo dans l'enseignement étaient d'environ 400 000, dont seulement une trentaine de milliers dans les formations secondaires et universitaires. La première université qui a été créée au Congo est Lovanium, qui était la continuation de Kisantu. La loi pour l'établissement de Lovanium a été adoptée en 1949, mais, le temps de construire les infrastructures, elle n'a ouvert qu'en 1954.

Ceux qui étaient à Kisantu ont directement basculé à l'université naissante de Lovanium. Je pense à des gens comme l'ancien gouverneur Ndele de la Banque du Congo ou l'ancien professeur Malu, un physicien de première catégorie qui a fait sa thèse à Louvain. Toutes ces personnes ont directement quitté Kisantu pour Lovanium. L'université de Lubumbashi verra, quant à elle, le jour en 1954- 1955 avec un décret.

Toujours durant cette période, ceux qui sortaient de Kisantu et qui voulaient venir en Belgique ont reçu une bourse pour étudier ici. J'ai ici des noms que je vous donnerai, si vous le souhaitez. En revanche, ceux qui l'ont souhaité ont pu suivre leur formation à Lubumbashi ou à Kinshasa. Ils ne sont pas plus mauvais que les autres.

Du point de vue social, je voudrais dire que, selon les statistiques du Bureau international du travail (BIT) au Congo belge, en 1958, il y avait près de 1,2 million de salariés au Congo belge en 1958. Ceux-ci soutenaient l'effort de croissance. J'ouvre ici la parenthèse pour dire que je voyage beaucoup. Je travaille pour l'Union européenne. Je me rends dans les différents pays africains des Caraïbes et du Pacifique. Et je constate que la statistique est un outil encore faible dans ces pays. Il faut savoir que tous les autres pays qui sont devenus indépendants durant la même période (1958-1960) sont restés associés à l'Union européenne. Je pense notamment au groupe des pays français.

Dans l'ensemble de ces pays, on comptait à peu près 2,3 millions d'individus salariés. Prenez d'une part une quarantaine de pays qui comptent ensemble 2,2 millions, et de l'autre, un seul pays, le Congo ex-belge, qui comptait, avant l'indépendance en 1958, près de 1,3 million d'individus salariés. En contextualisant tout cela et en le mettant en perspective, on peut en conclure qu'un enseignement élitiste n'a pas forcément amené l'investissement dans les pays de transformation. Nous étions tous des pays producteurs de matières premières. Je souhaitais vous donner cette statistique que me semblait très importante.

En effet, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, on parle souvent des mines au Congo, mais – et j'ai ici les statistiques de 1958 – les deux secteurs, agricole et minier, contribuaient chacun à concurrence de 40 % dans la formation du PIB. L'agriculture est très importante pour ce pays.

S'agissant du niveau de vie des salariés congolais, il faut là également tordre le cou au canard. On dit souvent que les salaires étaient très bas. Or c'est faux. Ils n'étaient pas très bas, ils correspondaient au niveau général de revenus à cette époque. Mais un effort avait été consenti, que nous appelons, comme les Français d'ailleurs, la politique de l'État-providence. Nous ne disposons pas des statistiques, mais c'est avéré: tant dans le secteur public que privé, en plus du salaire en numéraire que

touchait le salarié, à l'occasion de certaines fêtes, telles que Noël et Pâques, l'employeur intervenait pour lui donner quelque chose.

Mon père était militaire de la Force publique.

On recevait ce qu'on appelait la ration, c'est-à-dire que, chaque semaine, maman allait à la cantine. Il y avait du riz et tout le reste. Tandis que dans le secteur privé, on donnait une bicyclette, une machine à coudre pour la dame, etc. Ces deux éléments de salaire constituent en fait le revenu, s'il faut le comptabiliser.

Cela fera dire à nos amis en face, ou à nos amis les Rhodésiens qui venaient jouer des matches de football chez nous, que réellement, Léopoldville et Lubumbashi étaient, comme je dis en lingala, **un poto muindu**. Je traduis cela par "la petite Europe", comme qui dirait. Même un de nos chanteurs des années 46, Wendo, le véritable inventeur de la rumba congolaise, contrairement à ce qu'on nous raconte ici, a chanté que le Congo et Kinshasa étaient la petite Europe.

En guise de conclusion, puisque le temps qui m'est imparti est épuisé, monsieur le président, je voudrais vous dire ceci. Nous pourrions à ce stade conclure que globalement, toutes choses étant égales par ailleurs – je suis économiste –, la politique coloniale telle qu'elle a été pratiquée au Congo, avec ses avatars, ses insuffisances, et avec également ses aspects positifs, doit être prise dans le contexte qui était le sien. Nous qui avons vécu cette période-là, nous ne sommes plus beaucoup, parce que tout le monde parle de ce qu'il a lu dans les livres, mais nous l'avons vécu. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, mais au contraire, les relations humaines entre les communautés peuvent se compliquer parce que les traditions et les valeurs des uns ne sont pas toujours les traditions et les valeurs des autres.

Même si les relations humaines entre les deux communautés n'ont pas réussi à s'harmoniser idéalement compte tenu de cette perception que je viens de vous décrire, il y a quand même eu une cohabitation relativement – le mot est important pour le moment que nous vivons maintenant – paisible pendant cette période de colonisation. Pour notre Plateforme de la Diaspora Afro- Européenne – puisque j'en suis le président –, nous visons l'avenir pour nos peuples. Le passé reste le passé, cultivons et célébrons le principe du vivre-ensemble fondé sur l'amitié, le respect mutuel et la création d'un nouveau type de rapports qui privilégie le développement et la promotion du savoir qui soit bénéfique à nos communautés et aux futures générations.